Focus : formation des prix, concurrence et commercialisation

22 septembre 2025

Le rapport annuel de l'Observatoire de la formation des prix et des marges alimentaires (OFPM) a été publié en juillet 2025 et présenté en conférence de presse. Ce sont désormais 10 filières et 33 produits de grande consommation qui sont étudiés, sous l'angle de la formation et de la transmission des prix (voir un précédent billet). Cette année, l'OFPM a de plus développé des travaux spécifiques sur la période d'inflation 2021-2024 (incluant les prix des intrants industriels et agricoles : voir figures) et sur ses impacts sur la consommation alimentaire.

Prix des intrants agricoles depuis l'automne 2021 (base 100 en août 2021)

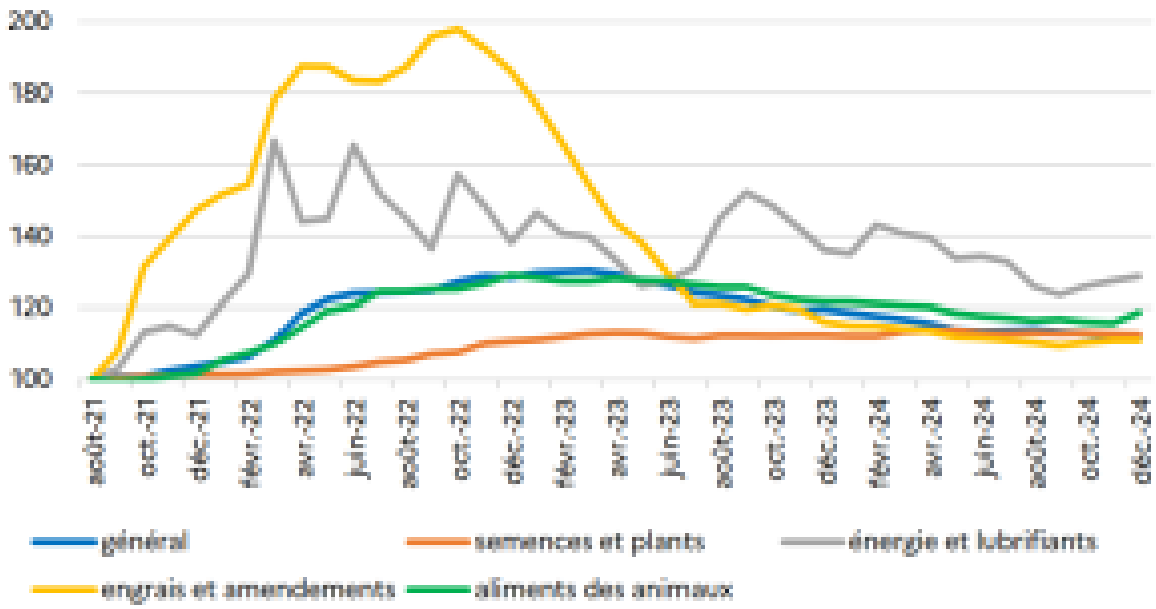

Source : OFPM

Prix des intrants industriels depuis l'automne 2021 (base 100 en août 2021)

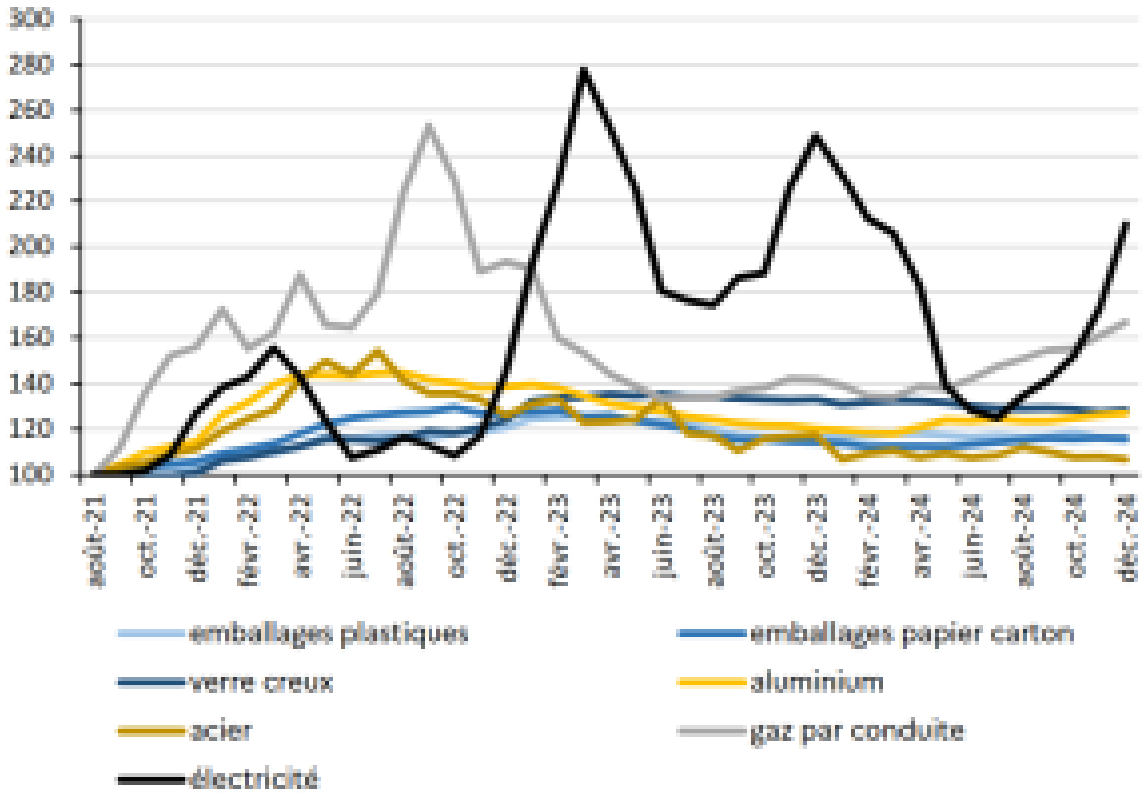

Source : OFPM

Cet épisode d'inflation brusque, amorcé par la reprise de la consommation après la crise de la covid-19 et renforcé par l'invasion de l'Ukraine, a remis en évidence l'instabilité des prix alimentaires et suscité de nouveaux travaux de recherche. En juillet 2025, *Nature Communications* a publié un article relatif aux prévisions des prix alimentaires durant les périodes de volatilité. Les chercheurs y proposent une méthode de modélisation « adaptative » incorporant des variables exogènes macroéconomiques, qui permettrait de tenir compte des premiers signaux d'inflation et, ainsi, d'améliorer les prévisions.

D'autres travaux récents étudient la formation des prix sous l'angle de la concurrence. En juin 2025, *Food Policy* a consacré un article à la concentration des entreprises et à l'influence que cela leur confère dans les systèmes alimentaires. Leur pouvoir de marché permet de peser à la fois sur les prix d'achat, de vente, et sur les salaires. Au-delà, leur puissance façonne les caractéristiques matérielles des systèmes alimentaires, en influençant les technologies de production, les conditions de travail et l'offre de produits. Un autre article de juillet 2025, publié par l'*American Journal of Agricultural Economics,* se focalise sur le marché du bœuf aux États-Unis. Les chercheurs y analysent les prix payés aux éleveurs de bovins en 2022. Ils montrent que les variations observées s'expliquent en premier lieu par la localisation géographique (54 %), et que la contractualisation est le second facteur explicatif (40 %).

Les contrats dans les filières agricoles sont justement l'objet d'un ouvrage paru en mai 2025, combinant des approches en économie, droit et sociologie. La première partie détaille les cadres d'analyse de ces contrats, dans les

trois disciplines, en prenant en compte la multiplicité de leurs rôles et de leur fonctions. Des exemples concrets sont ensuite présentés. Ils illustrent notamment le développement de la contractualisation dans les filières d'élevage en France, son rôle dans le secteur laitier en lien avec la suppression des quotas, et la façon dont elle structure les filières de grandes cultures portant des stratégies de différenciation.

Jean-Noël Depeyrot, Centre d'études et de prospective